

# Le Coq et la Perle



Sylvie Goulard

---

# Le Coq et la Perle

Cinquante ans d'Europe

Seuil



ISBN 978-2-02-092628-7

© Éditions du Seuil, février 2007

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

Extrait de la publication

Un jour un Coq détourna  
Une perle qu'il donna  
Au beau premier lapidaire :  
« Je la crois fine, dit-il ;  
Mais le moindre grain de mil  
Serait bien mieux mon affaire. »

Jean de La Fontaine  
*Fables*, livre I



À la mémoire de Robert Marjolin  
dont les écrits m'ont tant éclairée  
sur l'originalité de l'Europe communautaire





## Introduction

« L'Europe » n'est pas en crise. « L'Europe » n'est pas en crise pour la simple raison que, ces dernières années, « l'Europe » au sens d'une communauté d'hommes solidaires n'a plus été faite. L'Union européenne, telle qu'elle se construit, n'est pas « l'Europe ». C'est au mieux une étape intermédiaire, un entre-deux, au pis un ersatz. L'Europe a été détournée de son objet et, dans ce dévoiement, la France porte une lourde responsabilité. Le coq a gaspillé la perle.

La Communauté du charbon et de l'acier de 1950 et la Communauté économique européenne de 1957 sont nées d'une prise de conscience sans précédent : un intérêt commun, supérieur aux intérêts de chaque pays, lie entre eux les Européens. La méthode de coopération communautaire rompt ainsi délibérément avec la « raison d'État » des diplomates. C'est le sens de la phrase placée par Jean Monnet en exergue de ses Mémoires : « Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes. »

Les institutions communautaires reflètent la prééminence donnée aux citoyens : un Parlement élu au suffrage universel direct décide au côté du Conseil où siègent les gouvernements. Les décisions se prennent à la majorité.

Une Cour suprême, la Cour de justice des Communautés européennes, assure, par-delà les frontières, le respect des règles communes. Sans être parfaite, la Communauté constitue une entité authentiquement européenne, capable d'agir, et un embryon de démocratie.

Depuis 1992, l'Union européenne est venue chapeauter la Communauté économique. Dans un cadre juridique unique, elle juxtapose, à côté de la coopération communautaire, une collaboration entre États en matière de politique étrangère, de sécurité et de justice. Les ambitions sont toujours « européennes », mais le jeu reste diplomatique ou, comme on dit dans le jargon, « intergouvernemental ». À cause du maintien de l'unanimité, l'action collective est souvent entravée par une minorité ; le Parlement, la Cour de justice, la Commission sont en retrait. Quant aux citoyens, dans ces matières, ils ne comptent guère. Cette organisation favorise les échanges de vues, permet quelques rapprochements et quelques initiatives conjointes. Les résultats restent toutefois en deçà des attentes. Aux yeux des tiers, elle ne fait pas émerger « l'Europe ».

Ainsi, nos gouvernants ont détourné le concept d'Europe comme Zeus, dans la mythologie antique, a enlevé sur une plage la belle femme du même nom. Croyant de bonne foi que cette Union est européenne, l'opinion publique la juge à l'aune de cette prétention et, déçue, la rejette, sans voir en elle la contrefaçon. Galvaudé, le label « européen » a perdu de sa valeur.

Au printemps 2005, la France et les Pays-Bas ont rejeté le Traité constitutionnel destiné à organiser la grande Europe. Une majorité d'États ont en revanche avalisé le

texte, dont deux par référendum. Depuis, les chancelleries et les états-majors politiques cherchent la parade juridique : conclure un « mini-traité », abandonner la partie III du projet, jugée trop indigeste, ou adjoindre au texte un protocole social. Le mal nous semble plus profond : quelle est la raison d'être de cette Union qui n'unit guère et a cependant doublé le nombre de ses membres en dix ans ? Nul ne le sait plus. Sur ce continent, la guerre est hors la loi. Et après ? En 1942, Paul-Henri Spaak mettait déjà en garde contre le danger de se « laiss[er] surprendre par la paix<sup>1</sup> ». Si nous ne parvenons pas à répondre à cette question simple, l'avenir de l'Europe est compromis, quels que soient les montages juridiques qui seront échafaudés.

Pour sortir de l'impasse actuelle, nous devons prendre du champ. D'où sommes-nous partis ? En quoi avons-nous réussi ? C'est en prenant conscience de l'originalité de l'Europe communautaire, c'est en mesurant mieux l'ampleur de l'extraordinaire révolution accomplie après 1945 qu'il sera possible de redonner confiance aux Européens et de relancer l'entreprise.

Ce livre redonne la parole à ceux qu'il est convenu d'appeler les « pères fondateurs », dont la pensée est méconnue aujourd'hui. Ce sont notamment Jean Monnet, Robert Schuman, Paul-Henri Spaak, Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi, Walter Hallstein, Robert Marjolin, Altiero Spinelli.

1. « Les démocraties se sont laissé surprendre par la guerre en pleine impréparation. Si elles se laissent surprendre par la paix, elles paieront de leur existence cette nouvelle faute », Paul-F. Smets (dir.), *La Pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak (1942-1972)*, Bruxelles, Goemaere, s.d., 2 tomes, p. 16 (désormais *PEA*).

À la lecture de leurs écrits, l'erreur de ces dernières années saute aux yeux : l'Union européenne est retombée dans l'ornière même dont ils ont voulu sortir l'Europe. Elle a négligé leur enseignement, leur méthode de travail. Rares sont les hommes politiques qui pensent et agissent en Européens. Plus personne ne se sent responsable de l'intérêt commun. Plus personne n'explique les vertus ni n'assume les contraintes de l'intégration. L'Union est devenue l'une de « ces demi-maîtresses qu'on aime sans inquiétude, qu'on sert sans assiduité et qu'on quitte sans chagrin<sup>1</sup> ».

D'indifférence en négligences, la démolition du projet communautaire, délibérée chez certains, inconsciente chez d'autres, est en cours. Le nationalisme, la petitesse, l'égoïsme, les réflexes protectionnistes reviennent en force. Comme sous la Restauration, au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une véritable « réaction » qui est en route. Les « ultras » de l'État-nation, les hommes des anciens schémas de pensée, les chauvins, nient la révolution communautaire. L'Europe se fait au ras des pâquerettes, par à-coups, sans hauteur de vue. Obsédés par la quête d'avantages immédiats ou la défense de situations acquises, les Européens dilapident le trésor qu'ils possèdent.

Rien, dans ce sombre constat, ne doit nous désespérer. Nos aînés nous ont légué une extraordinaire innovation. Aussi longtemps que leur méthode de coopération a été correctement appliquée, elle a fait ses preuves. Depuis que nous nous en sommes éloignés, l'intégration marque le pas. Les difficultés actuelles sont donc passagères et réversibles :

1. Madame de Scudéry, *Clélie*.

il suffira de se remettre à faire l'Europe sérieusement pour que l'élan revienne.

« Mettez-vous un instant à ma place », disaient à Jean Monnet certains de ses interlocuteurs nationaux. Il explique : « Ce n'était pas mon problème. Je devais au contraire me situer à la jonction des intérêts nationaux, à une place que personne ne songe à occuper ordinairement<sup>1</sup>. » À l'avenir, cette place ne doit plus être laissée vacante. Un moment, la Convention européenne chargée de rédiger le Traité constitutionnel l'a occupée. En ouvrant le premier débat public qui se soit tenu sur l'Europe depuis des années, elle a permis de faire des progrès. Sans être parfait, le texte qui en est issu simplifiait les procédures, clarifiait les responsabilités, rationalisait l'Union. Mais, avec leurs marchandages, avec leur dédain pour l'intérêt commun, les gouvernements ont dénaturé le texte issu de la Convention. Ils ont ensuite choisi la pire procédure de ratification possible : vingt-cinq débats séparés, vingt-cinq calendriers nationaux. Et, fatalement, le Traité constitutionnel, privé de sa dimension européenne, a été rejeté.

À l'avenir, il faut remettre l'Europe – les hommes et les femmes qui y vivent – au cœur de la démarche. En mars 2007, le traité de Rome a cinquante ans, l'âge de la maturité. Une belle occasion de prendre à nouveau conscience du caractère extraordinaire de la révolution communautaire ! Et de remettre l'Europe sur les rails.

Au même moment, en France, une ère s'achève. Sous la V<sup>e</sup> République, le chef de l'État joue un rôle primordial en matière européenne. Les candidats à l'élection présidentielle

1. Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976, p. 520.

## *Le Coq et la Perle*

doivent dévoiler leurs intentions : sont-ils prêts à tirer les leçons de longues années d'approximation européenne de la France ? ou vont-ils rester dans l'ambiguïté néfaste consistant à vendre un ersatz en guise d'Europe ? Ont-ils conscience de leurs responsabilités ? Sont-ils prêts à bâtir une *communauté d'hommes*, forte, ambitieuse, en assumant enfin toutes les conséquences qui en découlent ? ou s'accommodent-ils assez bien d'une *union d'États*, incomplète, mollassonne ?

En 2007, tous les partis vont être tentés de rassembler les votants du « oui » et ceux du « non », sans creuser les questions qui fâchent. Conçus pour garder les coudées franches ou pour flatter l'électeur, les programmes électoraux sont le plus souvent évasifs sur l'Europe. Le dessein de ce livre est au contraire de mettre en lumière les zones d'ombre. Il n'apporte pas de réponse toute faite, mais cherche à susciter la réflexion, à rappeler les rudiments si souvent oubliés. En donnant aux électeurs quelques clés pour distinguer les authentiques Européens des marchands d'illusions, il prépare le rebond. L'Europe est une trop belle idée pour que nous la laissions mourir.

## Chapitre premier

### En arrière toute ?

Il y a des hommes qui disent *cela sera* ; et  
il y a d'autres hommes qui disent : *voici comment*.

Victor HUGO, « Le Rhin », XVII

Une mauvaise querelle des « Anciens » et des « Modernes » divise aujourd'hui l'Union européenne. Les « Modernes » remettent les « Anciens » au grenier ; la méthode de coopération des fondateurs, juridique, lourde, est tournée en dérision. Plus personne ne veut subir ces contraintes de « grand-papa ». Pour les « Modernes », le monde a évolué, l'Europe a changé. En raison de la « mondialisation » et de l'élargissement, ils sonnent le glas du projet communautaire, non sans une pointe de jubilation.

Le 3 juin 2005, *The Economist* titrait « L'Europe qui est morte ». Et l'éditorial de cet influent magazine britannique relevait : « Ce n'est peut-être pas faire preuve d'un grand tact que de le souligner mais le rejet par la France de la Constitution européenne est, à plusieurs titres, un triomphe pour la Grande-Bretagne. Depuis au moins cinquante ans, les Britanniques ont eu deux objectifs principaux en Europe : le premier était d'entraver la marche vers une

union politique de l'Europe ; le second était d'éviter une domination franco-allemande sur la politique européenne. La mort de la Constitution a permis de faire d'une pierre deux coups. »

L'analyse des « Modernes » a l'apparence du vraisemblable ; le mur de Berlin est tombé, l'Union soviétique a disparu, la mondialisation galope. Rejeté par deux États fondateurs, le Traité constitutionnel est dans les limbes, la zone euro souffre d'un retard de croissance. Le grand nombre des États membres et leur hétérogénéité changent la donne, sans compter que de nombreux candidats se bousculent encore à la porte. L'Europe « réseau », aux ambitions réduites, a le vent en poupe.

Ces gens-là se contentent de peu. Le « réseau » ouvert à tous demande assurément peu d'efforts, mais il ne sert pas à grand-chose pour affronter les grands problèmes du monde contemporain. C'est un trompe-l'œil, une illusion d'Europe.

Bien sûr, comme dirait Galilée, l'Union européenne « tourne » encore (« *eppur si muove* ») et les bonnes volontés ne manquent pas, mais ces ambitions étroites ne nous mèneront pas loin. Et, si les Européens rejettent l'Union européenne, peut-être est-ce parce que l'ersatz bon marché, aux aspirations limitées, leur paraît insipide et froid, comparé à la Communauté des débuts, plus chaleureuse, plus prometteuse.

Le défaitisme se répand car les Européens ont perdu la mémoire. Deux auteurs italiens qui ont consacré un ouvrage aux pères fondateurs de l'Europe constatent à juste titre que « certains enseignants et étudiants savent parfaite-



ment qui étaient les premiers pharaons d'Égypte mais ignorent tout des premiers fondateurs courageux de l'unité européenne<sup>1</sup> ».

Ainsi, les objections des prétendus « Modernes » sont tellement souvent ressassées, tellement bien amplifiées par la presse anglophone, tellement écoutées à Bruxelles qu'elles sont désormais tenues pour vraies. Pourtant, il est assez facile – et salutaire – de les démonter.

## **Ne pas confondre nostalgie et sens de l'histoire**

Ce n'est pas la nostalgie qui conduit à s'interroger sur ce que voulaient vraiment les fondateurs. Les années 1950-1960 n'étaient pas un « âge d'or ». La petite Europe n'a jamais été une fin en soi, tous les écrits de cette époque en témoignent. C'était une étape, faute de mieux. D'emblée, de nouvelles adhésions furent prévues, notamment celle de la Grande-Bretagne et des pays de l'Est privés de liberté. Les premières Communautés n'épuisaient pas non plus le champ des coopérations possibles : bien des nouveaux champs ont été défrichés depuis les années 1950, et c'est heureux.

Mais, même sans illusion sur le prétendu « bon vieux temps », il est important de connaître l'histoire, de mieux comprendre d'où vient l'Europe pour déterminer où elle va. La lecture des fondateurs fait apparaître combien leur

1. Giuseppe Audisio, Alberto Chiara, *Les Fondateurs de l'Europe unie selon le projet de Jean Monnet. Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi (I fondatori dell'Europa unita Schuman, Adenauer, De Gasperi)*, Paris, Salvator, 2004.

innovation rompait avec l'ordre ancien, tandis que les pratiques récentes de l'Union européenne y ramènent.

Par leur clairvoyance, ils nous aident à prendre conscience de la confusion méthodologique de notre temps. Car ce qui fait la différence, c'est bien la méthode.

Ainsi, les « Modernes » assèment souvent l'affirmation selon laquelle « la méthode Monnet est dépassée ». Mais de quoi parlent-ils ?

Dans le langage courant, l'expression « méthode Monnet » (ou « méthode communautaire ») désigne souvent la démarche tendant à progresser par étapes, autour de projets concrets, dans l'esprit de la déclaration Schuman du 9 mai 1950, qui énonce « l'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

À chaque époque de sa vie, Jean Monnet, très cartésien et pragmatique à la fois, a cherché la méthode appropriée au problème spécifique qu'il avait à traiter : le ravitaillement des troupes françaises et britanniques pendant la guerre de 1914-1918 ; la fourniture d'armes aux Alliés en 1939-1945, la reconstruction de la France au sein du Commissariat au Plan ; enfin, l'unité de l'Europe. Certes, il n'y a ni méthode Monnet figée une fois pour toutes ni « discours de la méthode »<sup>1</sup>, mais tous les témoignages montrent à quel point Monnet attachait de l'importance à la manière d'avancer. Sa conclusion, nourrie de toutes ces expériences, est qu'« il y a une méthode pour cons-

1. Voir *Cinquante ans après la déclaration Schuman* (colloque international de Nantes), Nantes, Ouest Éditions, 2001.

truire l'Europe, il n'y en a pas deux » ; celle-ci consiste à « créer progressivement entre les hommes d'Europe le plus vaste intérêt commun géré par des institutions communes démocratiques auxquelles est déléguée la souveraineté nécessaire »<sup>1</sup>. Voilà donc comment peut être synthétisée la méthode Monnet « pour construire l'Europe » : un changement de mentalité qui s'appuie sur des innovations institutionnelles permettant de privilégier l'intérêt commun.

Chacun de ces trois éléments est important :

– l'intérêt commun est la clé de voûte de l'Europe communautaire ; la Communauté repose sur la conviction que les Européens partagent ensemble un intérêt supérieur à celui de leurs États ; cet intérêt ne se résume pas au plus petit dénominateur commun des intérêts nationaux auquel se réduisent les compromis actuels ;

– les institutions, démocratiques, garantissant la suprématie du droit, sont gage de durée. C'est pourquoi nous ne devons pas nous résigner à vivre dans le cadre institutionnel du traité de Nice, manifestement insuffisant ;

– un changement de mentalité est indispensable ; sans rejet du nationalisme, sans établissement de la confiance et sens du sacrifice, l'intérêt commun n'émerge pas et les institutions fonctionnent mal.

Nous reviendrons sur ces différents éléments au fil des chapitres suivants.

À ce stade, retenons que les hommes politiques contemporains fixent à l'Europe de nombreux objectifs mais ne

1. Jean Monnet, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 609 et p. 615.

tracent pas de chemin crédible pour les atteindre. Pendant des années, Tony Blair ou Jacques Chirac ont défendu des conceptions creuses : le premier prétendit bâtir un « *super-power* » (une « super-puissance ») sans jamais lui donner les moyens d’agir. Le second crut pouvoir faire avancer l’Europe grâce à des « groupes pionniers », sortes de conférence informelle de gouvernants échappant à tout contrôle démocratique et juridictionnel. Ce ne furent que paroles en l’air : après dix ans de « blairisme », le « *super-power* » n’existe pas. Et aucun groupe pionnier n’a vu le jour à l’initiative de la France.

Sous couvert de modernité, nombreux sont ceux qui proposent en réalité de reculer, de revenir à des pratiques antérieures à 1950, abandonnées faute de résultats ! S’ils content de telles sornettes, c’est parce que les Européens ignorent à peu près tout de la manière dont l’Europe est née. Lorsqu’ils ont donné vie à l’Europe communautaire, Jean Monnet et Robert Schuman ont voulu en finir avec l’impuissance de la diplomatie interétatique traditionnelle. Ce sont les carences avérées des négociations intergouvernementales qui les ont conduits à innover. En reprenant leur analyse à notre compte, nous pouvons nous épargner bien des illusions et gagner du temps.

Paul-Henri Spaak mettait en garde avant l’heure contre la dérive qui frappe aujourd’hui l’Union : « Ce que je n’aime pas [...] ce sont les montagnes qui accouchent d’une souris. On nous dit “nous allons faire l’Union des peuples”. Et les peuples étonnés attendent que la lumière jaillisse. Et puis on leur donne un texte et qu’est-ce que l’union des peuples ? Cela consiste à faire se réunir les

## Dans la même série

PERRY ANDERSON

*La Pensée tiède*  
*Un regard critique sur la culture française*  
2005

JEAN-PIERRE DUPUY

*Petite Métaphysique des tsunamis*  
2005

ALAIN LEFEBVRE ET DOMINIQUE MÉDA

*Faut-il brûler le modèle social français ?*  
2006

EVA ILLOUZ

*Les Sentiments du capitalisme*  
2006

ANTOINE GARAPON ET DENIS SALAS

*Les Nouvelles Sorcières de Salem*  
*Leçons d'Outreau*  
2006

RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE D'ASCQ  
IMPRESSION : CORLET  
DÉPÔT LÉGAL : FÉVRIER 2007. N° 92628  
IMPRIMÉ EN FRANCE

Extrait de la publication